

A stylized world map composed of a grid of dots in various shades of gray, with several dots highlighted in red. The map is centered behind the title text.

# Le rôle des coalitions dans la politique climatique internationale

après l'Accord de Paris

**THOMAS HIRSCH**  
Octobre 2016

- Rendue publique juste avant la fin de la Conférence de Paris sur le climat, la « Coalition pour une haute ambition », constituée d'une centaine de pays, a joué un rôle non négligeable dans l'obtention de l'Accord de Paris. Si le succès de cette coalition est à mettre au crédit d'une conduite adroite des négociations et d'une médiation habilement mise en scène, il tient surtout au fait qu'elle a su réunir pays industrialisés, émergents et en développement. Cela prouve une nouvelle fois à quel point la formation de coalitions peut être un instrument efficace pour atteindre les objectifs climatiques lorsque les négociations sont difficiles.
- Alors que le processus de négociation était au centre des préoccupations politiques dans la période précédant l'Accord de Paris, c'est sur sa mise en œuvre que vont se concentrer les efforts dans l'après-COP21. Les nouveaux défis qu'ils posent ne sauraient être relevés sans la participation aussi large que possible d'acteurs issus de la politique, de l'économie et de la finance. Les coalitions elles aussi devront se diversifier davantage.
- Outre les partenariats connus dont on ne sait pas encore comment ils vont se poursuivre, les coalitions multipartites d'horizons différents ont un grand avenir. Pionnières du changement, elles joueront un rôle majeur dans l'accélération du processus de transformation tant au niveau national que régional et international si elles réussissent à mobiliser le soutien social et politique indispensable.

## Introduction

L'Accord de Paris adopté par consensus le 12.12.2015 marque une étape importante dans la politique climatique internationale. Cet accord fournit un cadre d'action à long terme destiné à maintenir la hausse moyenne des températures à la surface du globe sous le seuil de 2°C et si possible de 1,5°C. Pour atteindre cet objectif à long terme, les Etats s'engagent à plafonner dans les meilleurs délais les émissions de gaz à effet de serre et à les réduire ensuite de manière à atteindre la neutralité carbone d'ici la seconde moitié du siècle. La résilience aux changements climatiques et la réorientation des flux financiers mondiaux vers une économie bas-carbone et résiliente prévus par l'accord soulignent le caractère « transformateur » de ce dernier, lequel ne se limite pas à la protection du climat stricto sensu.

Cette réussite relève d'un tour de force de la diplomatie internationale. En effet, si tous les Etats ont fini par rejoindre le navire, c'est à la fois grâce à une combinaison subtile entre les engagements au niveau national et les règles de transparence et de bonne gouvernance régies par le droit international, mais aussi à une différenciation équilibrée des obligations entre pays industrialisés et pays en développement et à un pacte global de solidarité au profit des plus pauvres et des plus vulnérables.

Une large place est accordée dans le rapport au rôle joué par les coalitions de pays très différents dans l'obtention de l'Accord de Paris. La Coalition pour une haute ambition y est particulièrement évoquée. Le présent document de réflexion se veut une analyse du rôle des coalitions dans la politique de lutte contre le réchauffement climatique. Une attention particulière est portée à leur pouvoir de décision dans la perspective du processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'Accord de Paris à l'échelle nationale et internationale.

## Les coalitions dans la politique climatique internationale

Les coalitions sont des alliances de circonstance temporaires plus ou moins institutionnalisées qui se nouent pour agir en faveur d'un changement ou défendre un statu quo.

La majorité des coalitions impliquées dans le processus de la CCNUCC ne se sont pas formalisées dans l'un des

quinze groupes de négociation existants.<sup>1</sup> Les groupes de négociation officiels fondent généralement leur identité sur des caractéristiques régionales, socioéconomiques ou encore idéologiques. Les négociations leur permettent de mettre en commun leurs intérêts et de les formuler. Le groupe officiel de loin le plus important est le Groupe des 77 et de la Chine avec ses 133 membres; il est suivi du Groupe Afrique (54 membres), du Groupe des pays les moins avancés PMA (48 membres) et de l'Alliance des petits Etats insulaires AOSIS (43 membres). Il existe également de nombreuses autres formations comme BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine), ALBA (gouvernements de gauche d'Amérique latine), AILAC (Etats progressistes d'Amérique du Sud en matière de politique climatique), le Groupe arabe, le Groupe des Etats membres de l'OPEP etc. Ces groupes qui sont tous associés à des pays en développement, appartiennent parfois à plusieurs coalitions. Les pays industrialisés quant à eux se divisent en deux groupes principaux: l'UE (28 membres) et le Groupe Ombrelle (USA, Japon, Australie, Canada etc.). La plupart des groupes de négociation officiels sont trop hétérogènes pour parvenir à s'accorder sur des positions communes dans tous les domaines. A cela s'ajoute qu'aucun des groupes cités n'est en mesure d'imposer durablement sa position dans les négociations s'il ne dispose pas d'allié. Les coalitions viennent donc en aide aux groupes de négociation pour renforcer la défense des intérêts.

Avant la Conférence de Paris sur le climat, trois coalitions ont joué un rôle prépondérant à partir de 2009 (Conférence de Copenhague sur le climat), étant entendu que la distinction entre coalition et groupe constitué officiellement est parfois floue et qu'il n'existe pas de définition claire<sup>2</sup>.

LE CVF a été créée en 2009 pour servir de plateforme et de porte-parole aux pays vulnérables particulièrement affectés par le changement climatique. Le CVF dispose

1. Groupes de négociation: G77 et Chine, Groupe arabe, Groupe Afrique, Association indépendante d'Amérique latine et des Caraïbes (AILAC), Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), Alliance des petits Etats insulaires (AOSIS), BASIC (Brésil, Afrique du Sud, Inde et Chine), CACAM (Arménie, Ouzbékistan et Turkménistan pour l'Asie centrale, Caucase et Moldavie), Groupe des pays les moins avancés (PMA) Groupe des pays en développement montagneux isolés (LMDC), Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Système d'Intégration Centraméricain (SICA) ainsi que L'Union européenne (UE), le Groupe de l'Intégrité environnementale et le Groupe Parapluie.

2. Le Forum des pays vulnérables (CVF) la Coalition pour une haute ambition et la plateforme de Durban n'ont pas (eu) de mandat explicite en tant que groupes de négociation, au contraire du groupe LMDC. Ce groupe est cependant qualifié de coalition car le nombre de ses membres est fluctuant et que les procédures de décision sont peu formalisées.



d'une structure formelle (secrétariat, présidence tournante) et se joint aux déclarations communes ou aux conférences. Il a pour priorités la limitation à 1,5°C du réchauffement climatique, le financement de la lutte contre le changement climatique, l'adaptation au changement climatique et les pertes et préjudices dus au réchauffement climatique. Les 43 membres qui le composent actuellement<sup>3</sup> coopèrent assez étroitement avec les ONG au niveau du forum.

Le groupe de travail spécial sur la plateforme de Durban a été mis sur pied en 2011 lors de la COP 17 à Durban, suite à l'échec des négociations de Copenhague, pour lancer un nouveau processus de négociations visant un accord à long terme sur le climat en 2015 au plus tard et une politique climatique commune plus ambitieuse d'ici à 2020. Ce groupe informel fut créé à l'initiative d'acteurs clés issus des trois groupes de négociation PMA, AOSIS et UE et obtint également le soutien de certains membres du Groupe Afrique ainsi que de quelques pays latino-américains. Malgré de fortes résistances de la part de certains pays, la coalition a réalisé ses objectifs. Pour la première fois et à la surprise de beaucoup, il a été possible de faire coexister dans une coalition regroupant des pays industrialisés et des pays en développement à la fois une ambition politique pour le climat et une innovation adaptée au changement. Grâce à l'organisation d'une majorité des Etats et à sa direction conjointe par des personnalités charismatiques issues des pays les plus pauvres et de l'UE, l'argument le plus convaincant défendu par les opposants à Durban, à savoir le respect de la logique des blocs, s'est effondré. Toutefois et contre toute attente, le groupe de Durban n'est plus apparu sous cette forme après Durban.

Créé dans un premier temps en opposition à la plateforme de Durban en octobre 2012, le groupe LMDC avait pour but de restaurer l'unité du G77 et de la Chine (*UN block voting*). De structure conservatrice, cette coalition avait pour objectif de maintenir le statu quo en matière d'interprétation du droit international par la CCNUCC et surtout d'empêcher un changement d'interpré-

3. Membres: Afghanistan, Bangladesh, Barbade, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Comores, Costa Rica, République dominicaine, République démocratique du Congo, Ethiopie, Fidji, Ghana, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Kenya, Kiribati, Madagascar, Malawi, Maldives, Îles Marshall, Mongolie, Maroc, Népal, Niger, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Rwanda, Sainte Lucie, Sénégal, Soudan du Sud, Sri Lanka, Soudan, Tanzanie, Timor oriental, Tunisie, Tuvalu, Vanuatu, Vietnam et Yemen. Pour de plus amples informations consulter le site <http://www.thecvf.org>.

tation du principe des responsabilités communes mais différenciées eu égard à l'Accord de Paris. Ce qu'elle voulait obtenir lors de l'Accord de Paris, mais qu'elle n'a pas obtenu, c'était une division fixe du monde en deux groupes dotés chacun de droits et devoirs intangibles: les pays industrialisés (pays de l'annexe 1) et les pays en développement (pays ne relevant pas de l'annexe 1). Cet objectif n'a pas été atteint, car même si l'Accord de Paris a maintenu la distinction entre pays industrialisés et pays en développement, elle est nettement plus nuancée.

Le groupe des LMDC est un rassemblement informel de membres fluctuants dont le leadership changeant n'est pas clairement déterminé (tout d'abord la Chine, puis de manière croissante l'Inde et actuellement l'Arabie Saoudite). Semi-institutionnalisés (avec d'une part des conférences communes, des communiqués de presse et des mandats de négociation, mais peu de processus décisionnels rigoureux et donc souvent une absence de transparence), il est composé d'un noyau dur de 15 Etats membres rejoints par 10 à 15 autres pays partiellement actifs,<sup>4</sup> parmi les Etats membres de l'OPEP ainsi que les gouvernements de gauche de l'Amérique latine, c'est le groupe d'Asie du Sud (Est) qui suscite le plus d'intérêt. Les LMDC peuvent également compter sur un soutien important du groupe de réflexion Centre Sud et du Third World Network. Tous deux jouissent d'une grande influence stratégique dans de nombreux pays en développement qui dépasse le cadre des LMDC, car ils détiennent un peu partout le monopole de l'opinion.

## Paris – la Coalition pour une haute ambition

Le 9.12.2015, soit trois jours avant l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat, l'ancien ministre des Affaires étrangères des Îles Marshall Tony de Brum, la ministre allemande de l'Environnement Barbara Hendricks, le commissaire européen à l'énergie et au climat Miguel Arias

4. Au sommet de son influence en 2013/2014, le noyau dur des LMDC était constitué de la Chine, l'Inde, l'Arabie Saoudite, la Malaisie, l'Égypte, la Bolivie, Cuba, l'Équateur, le Mali, le Nicaragua, le Pakistan, le Soudan, la Thaïlande et le Vénézuéla; le cercle suivant comprenait entre autres la Dominique, le Salvador, l'Iran, l'Irak, le Sri Lanka, la Syrie, le Vietnam et le Zimbabwe. Le départ des Philippines en 2014 et le retrait partiel de la Chine a entraîné une perte d'influence qui s'est encore accélérée en 2015 en raison de la position de plus en plus dominante de l'Arabie Saoudite contestée par d'autres pays. Les LMDC sont actifs sous forme de groupe dans des forums onusiens sur le développement comme l'OMC, les processus de Rio, l'OMD et plus tard l'ODD depuis plus longtemps que dans les négociations de la CCNUCC.



Cañete, le négociateur du groupe des pays les moins avancés Giza Gaspar-Martins (Angola), l'ancien conseiller américain sur les questions climatiques Todd Stern ainsi que Pablo Vieira Samper (Colombie), Pa Ousman Jarju (Gambie), Rafael Pacchiano Alaman (Mexique), Tine Sundtoft (Norvège) et quatre autres ministres et secrétaires d'Etat de ces pays ont annoncé en conférence de presse la création de la Coalition pour une haute ambition. Constituée d'une centaine d'Etats issus de tous les continents, cette coalition était prête à s'engager en faveur d'un accord ambitieux sur le climat.<sup>5</sup>

C'était la deuxième fois après Durban qu'une coalition de cette ampleur, étudiée et préparée en coulisses pendant l'année 2015<sup>6</sup>, sortait de l'ombre dans une phase cruciale des négociations. Cette coalition qui a pour noyau dur les îles Marshall, l'Allemagne et les membres actifs du Dialogue de Carthagène<sup>7</sup> présente en fait la même configuration de pays qu'à Durban (entre autres l'UE, les PMA, les petits Etats insulaires, les pays latino-américains au revenu moyen); elle est toutefois enrichie de membres importants comme ceux du groupe Ombrelle (USA, Australie, Canada) et de pays émergents (comme le Brésil). En dépit de son hétérogénéité et d'un manque de structure formelle ce qui lui a donné une cohésion interne et une bonne crédibilité à l'extérieur, ce sont d'une part les relations de confiance établies entre les différents acteurs clés, et surtout la cohérence de ses attentes vis-à-vis de l'Accord de Paris qui a bien reflété les intérêts principaux des membres de la coalition: premièrement la référence à la limite du réchauffement à 1,5°C dans l'accord, deuxièmement et par voie de conséquence les objectifs ambitieux et réalisables de réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme, troisièmement la recherche d'un équilibre entre la protection du climat et l'adaptation au climat, quatrièmement un mécanisme capable de relever l'ambition et cinquièmement un état des lieux quinquennal.<sup>8</sup> Pour la coalition, il avait toujours été clair

qu'un accord ambitieux ne pouvait réussir sans les efforts conjoints des pays industrialisés et des pays en développement. Cela nécessitait donc que le partage unilatéral des efforts prévu par la Convention-Cadre sur le climat et le Protocole de Kyoto entre les pays industrialisés se développe aussi dans et avec les pays en développement sans obligations contraignantes tout en veillant à la mise en œuvre d'un soutien (financement, transfert de savoir et de technologie) pour aider les pays qui en ont besoin.

Fondée sur ces intérêts communs et forte d'une mobilisation bien coordonnée tant en termes de contenu que de calendrier, la coalition a joué un rôle décisif dans les négociations et est parvenue à ancrer les exigences citées plus haut dans l'Accord de Paris. Son atout principal résidait dans la grande variété de pays qui la composait, à savoir une majorité d'Etats représentant toutes les régions du monde, des pauvres comme des riches, de gros émetteurs tout autant que des Etats particulièrement vulnérables; tous unis derrière une vision politique positive en vue d'un avenir commun. Compte tenu de son caractère ad hoc non institutionnel, elle n'a pas remplacé les groupes de négociation, mais y a exercé une grande influence.<sup>9</sup>

Ouverte à tous (« Tous ceux qui partagent nos objectifs sont les bienvenus »), son message positif (« ensemble pour l'ambition ») et son apparition ont été habilement mis en scène et soigneusement médiatisés; tel un preux chevalier entièrement dédié à une bonne cause et désireux d'être à la hauteur des attentes et de contribuer à l'avancée de la protection du climat à Paris, elle est parvenue à convaincre des pays comme l'Australie, le Brésil et le Canada à soutenir ses requêtes. Sceptiques et opposants ont été forcés d'obtempérer: l'arrivée de tous les membres de la Coalition pour une haute ambition dans l'assemblée plénière de la COP21 et les félicitations adressées par le secrétaire général de l'ONU ont été mis en scène telle une marche triomphale à un moment des négociations où l'accord était loin de faire l'unanimité. Les photos d'allégresse et de succès qui ont fait le tour du monde ont quasiment empêché d'éventuels adversaires de faire obstruction et d'émettre des réserves en dernière minute au risque de passer pour des ennemis de la protection du climat.

5. <http://www.climatechangenews.com/2015/12/09/cop21-live-climate-talks-intensify-in-paris/>.

6. Référence faite par le commissaire à l'énergie et au climat, Cañete, lors de la conférence de presse citée plus haut.

7. Un groupe d'environ 30 pays du nord et du sud ainsi que l'UE participent depuis 2010 au Dialogue de Carthagène dans le but d'améliorer le processus de la CCNUCC et de promouvoir l'ambition.

8. « Je soutiendrai les objectifs de cette coalition dans les jours et les nuits à venir. Ce qui nous unit, c'est notre combat en faveur d'un accord ambitieux sur le climat doté d'objectif à long terme et d'une référence solide à 1,5°C. Cet accord doit favoriser une révision à la hausse de nos engagements tous les cinq ans »: (Ministre fédérale de l'Environnement Barbara Hendricks lors de la conférence de presse de la Coalition pour une haute ambition le 9.12.2015 à Paris).

9. « Ce n'est pas un groupe de négociation, mais plutôt la volonté de se joindre à la voix de ceux, grands et petits, riches et pauvres qui s'engagent en faveur d'un accord ambitieux et d'un avenir climatique sûr. » (Pablo Vieira Samper, Vice-ministre colombien de l'Environnement et du Développement durable).



La Coalition pour une haute ambition, autant par sa prestation à Paris que par l'action indirecte très habile menée en amont par ses acteurs principaux (notamment lors de la pré-COP début 2015), a contribué à créer une ambiance propice aux négociations que beaucoup ont qualifiée d'« esprit de Paris ». Le choix judicieux des thèmes abordés ainsi que la pression liée aux fortes attentes du public et à l'obligation de succès sur le plan politique ont permis d'aboutir à un accord ambitieux. Ce succès toutefois n'est pas à mettre au crédit de la seule Coalition pour une haute ambition. Le CVF a lui aussi sa part dans l'obtention d'un accord ambitieux équilibré entre protection et adaptation au climat. En tant que porte-parole crédible des victimes du changement climatique, il a en effet réclamé plus de solidarité et un plus grand soutien de la part des pays riches ainsi qu'une baisse plus importante des émissions causées par les principaux émetteurs. Cela a eu pour effet d'exercer une pression accrue sur les pays donateurs pour que figure dans l'accord un financement fiable de la politique climatique ; mais aussi sur tous les gros émetteurs et pays émergents pour qu'y soit inscrite la limitation de l'augmentation de la température à 1,5°C et les pertes et préjudices dus au changement climatique et que les objectifs climatiques soient opérationnels.

Les deux coalitions qui voulaient faire progresser la politique climatique ont centré leur argumentation sur les intérêts communs à tous les groupes de pays comme tremplin pour l'ambition. Grâce à une prise de responsabilités commune et à une action concertée, ils ont provisoirement réussi à enrayer la logique des blocs qui opposait depuis des décennies les pays en développement aux pays industrialisés et paralysait les négociations sur le climat.<sup>10</sup>

### Motifs ayant justifié la formation des coalitions

La création du CVF, de la plate-forme de Durban et de la Coalition pour une haute ambition a été essentiellement motivée par la volonté de rehaussement du niveau d'ambition de la politique climatique et d'une meilleure prise en compte des intérêts des Etats vulnérables.

<sup>10</sup>. La décarbonisation décidée en juin 2015 par le G7 a également eu des retombées positives sur l'Accord de Paris.

Celle du groupe des LMDC en revanche, de structure conservatrice, reposait sur la crainte d'une perte d'influence (vote en bloc du G-77 et de la Chine) et d'un changement de la politique climatique.

Mais depuis la disparition, en partie au moins et notamment en ce qui concerne la Chine, du second motif, les LMDC doivent faire face à une nouvelle phase d'orientation.

### Conditions nécessaires au succès des coalitions

Les coalitions se distinguent en fonction de leur niveau d'institutionnalisation. En règle générale, plus une coalition est institutionnalisée, plus elle a de chances de durer. Le grand succès, tant de la plate-forme de Durban que de la Coalition pour une haute ambition tend à prouver que des coalitions ad hoc ponctuelles et à court terme ont autant de chances de succès que les partenariats institutionnels. Les conditions de réussite se partagent entre facteurs quantifiables et facteurs non quantifiables.

Facteurs quantifiables :

- objectifs communs compatibles avec les intérêts cruciaux des membres ;
- conviction des partenaires qu'ils atteindront plus facilement leurs objectifs en ayant des alliés ;
- légitimité politique (nombre de membres et/ou poids politique suffisants) ;
- cohésion interne: collaboration, confiance et crédibilité ;
- bonne coordination, représentation équilibrée ;
- ressources suffisantes, expertise, répartition intelligente du travail et stratégie efficace ;
- vers l'extérieur: actions et messages à l'écho politique et médiatique retentissant ;
- bon équilibre entre cohésion (exclusivité) et ouverture vis-à-vis des tiers ;
- efficacité: flexibilité et aptitude au changement.

Facteurs non quantifiables :

- intégrité: transparence et responsabilité,
- bonnes relations personnelles entre les principaux acteurs impliqués,
- grande capacité mutuelle de compréhension entre les partenaires,
- contextualisation et capacité à anticiper sur les réactions de la partie adverse,
- image positive en tant que moteur du progrès de la politique climatique (favoriser, ne pas entraver).



Il existe deux types de coalitions, les unes se regroupant entre « semblables » et les autres entre « partenaires différents ». Le groupe CVF et une partie du groupe des LMDC relèvent pour leur part de la première catégorie, la plateforme de Durban et la Coalition pour une haute ambition de la seconde. Les spécialistes des pays en développement interrogés à ce sujet ont tendance à préférer les alliances entre semblables en arguant du fait que la compréhension mutuelle, la confiance et la coopération étant meilleures entre égaux, la coopération s'en trouve facilitée. Les spécialistes des pays industrialisés privilégient en revanche la seconde catégorie en raison de son plus grand impact et probablement aussi parce qu'ils sont habitués à mettre en place des coopérations avec toutes sortes de parties prenantes (p.ex. ONG et entreprises) afin d'imposer des objectifs communs. Ils ont donc une plus grande expérience d'ouverture. Au niveau international, il est indispensable que les coalitions fassent preuve de sensibilité interculturelle et sachent créer un climat de confiance. La Coalition pour une haute ambition remplit ces conditions.

### Risques et limites liés à la formation d'une coalition

Le pouvoir de décision des coalitions se heurte à des limites, notamment lors des négociations multilatérales où l'unanimité est requise à leur issue. Ces limites sont difficiles à définir car étant dans une large mesure liées au contexte et à la situation, il est quasiment impossible d'énoncer des règles ayant un caractère général. Il est donc nécessaire de créer, en complément aux groupes de pays institutionnalisés, de nouvelles coalitions aux formations changeantes capables de renforcer la défense des intérêts.

Le caractère exclusif d'une coalition peut lui donner un certain pouvoir d'attraction et une bonne capacité à s'imposer. Pour ceux qui n'en font pas partie en revanche, cela peut aussi susciter du ressentiment et dans le pire des cas accentuer les clivages au lieu de les surmonter. Sans oublier le difficile exercice de gestion interne des attentes consistant à savoir susciter des attentes élevées sans être excessives et une mobilisation maximale des forces sans les frustrations qui affaibliraient la coalition de l'intérieur. Au niveau de la communication externe, il est également important de savoir instaurer un équilibre entre ouverture et détermination pour générer une image positive. Il faut être crédible et déterminé, sans être obstiné; flexible,

mais jusqu'à un certain point. En fin de compte, les coalitions formées dans le cadre de la politique climatique sont un instrument destiné à compléter et non à remplacer les processus multilatéraux déjà établis.

### Les coalitions 2.0, tremplins pour l'ambition dans l'après COP21

Suite au succès de l'Accord de Paris, les priorités de la politique climatique ainsi que les exigences posées aux coalitions ont été sensiblement modifiées: jusqu'alors axé sur la négociation du traité, le curseur s'est désormais déplacé sur sa mise en œuvre rapide avec la mise en place d'un solide mécanisme de contrôle de la conformité d'une part et d'autre part de sa mise en œuvre ambitieuse par les Etats. Ces priorités définissent une nouvelle phase dans la politique climatique internationale, la phase de l'après-COP21.

Quel est le rôle qui revient aux coalitions? Ces coalitions qui ont été le fer de lance dans le succès de l'Accord de Paris sont-elles aussi capables de donner de l'élan aux négociations après Paris? Ou faut-il de nouvelles coalitions? Il paraît en tout cas indispensable d'esquisser une double stratégie à l'intérieur comme à l'extérieur du processus de la CCNUCC dotée d'exigences différentes. A l'intérieur du processus, relativement à l'élaboration de l'accord, ce sont surtout la mise en œuvre technique et juridique du cadre prévu à Paris qui prévalent, la responsabilité et la conformité; mais c'est essentiellement en dehors des négociations internationales que se décidera l'impact de l'accord, c'est-à-dire lors de la mise en œuvre de la politique climatique à l'échelle nationale par le biais du contrôle des flux d'investissements et la transformation de l'économie réelle.

### Contribution des coalitions à la mise en œuvre rapide de l'Accord de Paris et à une conformité solide

Face aux deux exigences principales posées par le processus de la CCNUCC jusqu'en 2020, le soutien des coalitions d'ambition pourrait être utile.

Il est tout d'abord indispensable que les Etats adhèrent rapidement à l'Accord car il n'entrera en vigueur que lorsqu'au moins 55 pays représentant 55 pour cent des émissions de gaz à effet de serre y auront adhéré.





Le groupe CVF est en train de mobiliser ses membres pour qu'ils y adhèrent rapidement et pour éviter que ne se reproduise une situation similaire à celle du Protocole de Kyoto. Il avait fallu en effet plus de sept ans avant qu'il n'entre en vigueur. Les premiers Etats à avoir ratifié l'Accord de Paris sont du reste Palaos, Fidji et les Îles Marshall, tous trois membres du groupe CVF. Etant donné que les gros émetteurs issus du rang de la Coalition pour une haute ambition, parmi lesquels le Canada et les USA, ont l'intention d'y adhérer bientôt, les pays ne faisant pas partie de ces coalitions ambitieuses leur emboîteront le pas pour ne pas donner l'impression d'être moins ambitieux. Cette stratégie d'incitation et de dissuasion n'est pas quelque chose qui va de soi. Sur la base d'un argument discutable, le Third World Network en association étroite avec l'organisation Centre sud a conseillé aux pays en développement en mars 2016 de ne pas encore signer l'Accord de Paris pour ne pas perdre tout de suite un moyen de pression important à l'égard des pays industrialisés.<sup>11</sup>

Certains membres de la Coalition pour une haute ambition ont également des raisons bloquant une adhésion trop rapide. L'UE par exemple n'est pas en mesure de ratifier l'Accord avant 2017 en raison de procédures internes longues et complexes.

La mise en œuvre des aspects techniques et juridiques concrets de l'accord ainsi que les réactions

- au rapport spécial du GIEC sur la limitation de la hausse des températures à 1,5°C,
- au premier inventaire global de l'impact probable des plans d'action de lutte contre le dérèglement climatique à l'échelle nationale (Nationally Determined Contributions – NDC),
- aux propositions de mobilisation de fonds publics dans la lutte contre le changement climatique et
- aux propositions de règles de transparence

attendues en 2018, auront valeur de test pour évaluer l'ambition et le pouvoir de décision des coalitions. Ces sujets domineront l'ordre du jour des conférences sur le climat jusqu'en 2020. Sur ce point et eu égard à la question de savoir si un pic des émissions peut être atteint d'ici 2020 grâce à la mise en œuvre rapide de mesures

de réduction des émissions de gaz à effet de serre (quasi-incontournables si l'on veut maintenir l'augmentation de la température sous les 1,5°C), cela permettra de mesurer l'ambition déployée par les Etats dans l'application de l'Accord de Paris, lequel laisse une grande marge d'interprétation.

Les coalitions formées jusqu'à présent sont-elles armées pour y faire face?

La Coalition pour une haute ambition et le CVF se sont formés dans une optique de négociation et non d'application, ce qui plaide en faveur d'un engagement futur pour une interprétation et une mise en œuvre ambitieuses de l'accord.

Le CVF a été conçu pour durer. La question se pose toutefois de la force opérationnelle de son secrétariat, de son leadership après le passage de la présidence des Philippines à l'Éthiopie au milieu de l'année 2016, et du soutien apporté par un nombre suffisant de membres. N'ayant aucun poids politique, le CVF, s'il veut s'imposer sur le plan politique, a besoin de la cohésion d'un grand nombre de membres. Au cours de son histoire mouvementée, le rôle du leadership s'est avéré essentiel pour le CVF en termes d'impact: sous la présidence des Maldives, de Kiribati et du Bangladesh (2009–2013) et bien qu'il ne soit pas très actif dans les négociations, il disposait d'une certaine visibilité, mais au début de la présidence du Costa Rica (2013–2014), il a subi une perte d'influence. Ce n'est que sous la présidence philippine que le CVF a esquissé une stratégie clairement orientée sur les négociations; sa réussite à Paris a été à la hauteur du petit nombre d'objectifs politiques essentiels (limite du réchauffement climatique à 1,5°C, mécanisme d'ambition, financement du climat, pertes et préjudices liés au réchauffement climatique) sur lesquels il s'était focalisé. Il reste à savoir si le passage du relais à l'Éthiopie et bien sûr la coopération entre la présidence éthiopienne et le secrétariat (qui siégeait jusqu'à présent aux Philippines) se passeront bien. Un renforcement du secrétariat et la garantie de sa sécurité financière à plus long terme seraient importants, non pas dans l'unique perspective d'un positionnement du CVF dans l'élaboration de l'Accord de Paris, mais aussi en vue d'une plus forte implication de ses membres. Sous la présidence éthiopienne, en particulier pour les 17 pays africains qui en font partie, la chance de réussite serait peut-être plus grande.

11. <https://de.scribd.com/doc/306273316/Note-on-the-Signing-Ceremony-in-New-York>.



En tant que porte-parole des pays particulièrement vulnérables, le CVF dispose d'une forte légitimité morale: en font partie outre Fidji, Vanuatu et les Philippines, les pays ayant proportionnellement payé le plus lourd tribut aux tempêtes au cours des dernières années. Les pays d'Amérique centrale ont souffert dans cette même période d'une sécheresse ayant entraîné des pertes de récoltes considérables; quant à l'Éthiopie, elle est actuellement en proie à une extrême sécheresse. Le CVF pourrait donc utiliser son exposition au péril climatique comme atout dans les conférences internationales sur le climat (comme le Sommet humanitaire mondial) afin de choisir le moment opportun au plus haut niveau politique pour favoriser la mise en œuvre aussi ambitieuse que solidaire de l'accord et pérenniser le dialogue sur la résilience.

Le club des pays les plus vulnérables (V 20) dont font partie 20 ministres des Finances issus du CVF<sup>12</sup> présente une particularité intéressante qui confère à ce groupe un levier d'action supplémentaire: en tant que ministres des Finances de ces pays, leur influence sur la scène politique internationale est nettement supérieure à celle des ministres de l'Environnement. Ils pourraient l'utiliser pour l'intégration politique de l'Accord de Paris dans le cadre d'un mandat général de transformation de l'économie mondiale et des investissements internationaux. Il s'agit là d'un pas essentiel vers la réalisation de la promesse de Paris que l'on pourrait emboîter pour initier un dialogue entre le V20 et le G20 lorsque l'Allemagne en assurera la présidence.

Techniquement très complexe, l'établissement de règles en matière de transparence et d'obligation de rendre des comptes est indispensable à la mise en œuvre efficace de l'accord surtout dans les domaines de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et du financement de la lutte contre le changement climatique; domaines dans lesquels devront être élaborés d'ici 2020 un ensemble de critères, de délais et de procédures. Le CVF ne semble pas particulièrement prédestiné à jouer le rôle d'incitateur, en partie parce que son groupe qui manque de gros émetteurs et de gros donateurs n'est pas suffisamment large pour rechercher des compromis, mais aussi parce qu'il ne dispose pas d'un savoir-faire suffisant.

12. Les pays du V 20, de plus en plus convaincus d'être un contre-pouvoir face au G20 et de devenir son premier interlocuteur, comme cela a pu être constaté lors de la Réunion de printemps de la Banque mondiale en avril 2016, font l'objet d'une attention accrue. Les ministres des Finances des autres pays du CVF examinent actuellement la possibilité d'une adhésion au V20.

Le futur rôle de la Coalition pour une haute ambition est encore imprécis: à l'instar de la plateforme de Durban en 2011, la coalition avait axé ses efforts sur la COP21 à Paris et ajusté toute son action politique et médiatique sur cet événement. Elle ne dispose pas pour le futur de structures institutionnelles, ni de programme, ni de secrétariat et n'a pas (encore) de stratégie de communication concertée. Largement formée dans l'ombre, ce sont les relations personnelles qui la composent qui sont le garant de sa cohésion et ce malgré une configuration floue. Elle a pour pilier Tony de Brum qui, après avoir été démis de ses fonctions en tant que ministre des Affaires étrangères et perdu son mandat de député, a été désigné comme ambassadeur du climat dans son pays; selon un communiqué de presse publié en mars 2016, c'est lui qui devrait prendre la tête de la Coalition pour une haute ambition. Il reste néanmoins à savoir s'il lui sera possible dans le cadre de ses nouvelles attributions de s'inscrire dans la continuité de son ancienne fonction. Cela dépendra pour une grande part des poids lourds de la coalition représentés par l'Allemagne, l'UE et les États-Unis et si ces derniers la considèrent comme un outil stratégique suffisamment adapté pour faire face aux défis posés par le prochain cycle de négociations de la CCNUCC. Aux dires de certains experts, un bon leadership, une structure minimale de gouvernance, des objectifs précis et une stratégie concertée seraient un préalable nécessaire au succès de sa poursuite. Quant à savoir si la Coalition pour une haute ambition envisage d'entreprendre les démarches nécessaires à son institutionnalisation, la question n'est pas tranchée.

La confiance créée entre le nord et le sud grâce à l'Accord de Paris, condition sine qua non de sa réussite, s'éroderait-elle si la coalition cessait d'exister? Les négociations retomberaient-elles dans l'ancien schéma de pensée le long de la ligne de fracture qui sépare le G77 et la Chine de l'OCDE? Pas nécessairement si un autre type de coopération parvient à être instauré entre des pays ambitieux au-delà de cette ligne de fracture et si la mise en œuvre des décisions prises à Paris au niveau national se fait dans une bonne collaboration (cf ci-dessous). Une répartition des tâches pourrait être effectuée lors des négociations: tandis que le Dialogue de Carthagène se chargerait de l'aspect plutôt technique des règles de transparence et de l'obligation de rendre des comptes, l'UE et le CVF pourraient préparer une « initiative V20/G20 » commune dédiée au financement de la lutte contre le réchauffement climatique. Une telle répartition permettrait de maintenir les passerelles créées à Paris,





mais aussi d'en créer de nouvelles avec les grands pays émergents représentés dans le G20 sans qu'il soit pour autant nécessaire de faire partie de la Coalition pour une haute ambition. D'un point de vue stratégique, il est important de comprendre que la réussite de la mise en œuvre de l'Accord de Paris se fera avec et non pas contre les grands pays émergents. Il va de soi que cette stratégie d'intégration n'exclut pas que les pionniers forment des coalitions d'ambition si le processus de négociations prévoit des décisions importantes et s'il est nécessaire de disposer d'un poids politique suffisant pour créer l'élan suffisant. Le cas se présentera vraisemblablement en 2018 et 2020 comme il en a été question plus haut.

### Le rôle possible des coalitions dans la mise en œuvre de l'Accord de Paris au niveau national

C'est en fin de compte au niveau national, sur les marchés financiers et dans l'économie réelle que le succès de l'Accord de Paris se décidera: c'est là et nulle part ailleurs que seront mis en œuvre la protection du climat, l'adaptation au climat et la réorientation des flux d'investissement des infrastructures et produits à forte intensité de carbone vers des infrastructures et produits à faible intensité de carbone.

Pour y parvenir, un changement d'orientation radical doit être impulsé à la politique de lutte contre le réchauffement climatique; il lui faut s'éloigner des négociations internationales et se rapprocher de la mise en œuvre de l'accord à l'échelle nationale, le cas échéant d'un soutien international. Pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris et plus encore que lors de sa négociation, il convient également de ne plus donner le primat à la politique climatique et à la politique étrangère et de privilégier au contraire les politiques financières et économiques ainsi que la politique relative aux infrastructures. Les ministères de tutelle et la communauté des pays engagés jusqu'à présent dans la lutte contre le changement climatique seront contraints de changer de cap et les coalitions auront besoin de nouveaux acteurs pour être à la hauteur de cette tâche.

Quelles sont les actions à mener?

Premièrement: Le soutien aux pays émergents et en développement dans la mise en œuvre de leurs contributions nationales et dans l'élaboration de stratégies à

long terme (2050) de décarbonisation et de résilience y compris le développement de compétences sociales, technologiques, financières, scientifiques et juridiques passe nécessairement par des partenariats de transformation. Ils devront se dessiner au plus tard lors de la COP 22 prévue au Maroc.

Deuxièmement: Pour les pays et groupes de pays comme l'UE dont le niveau d'ambition est en-deça de la responsabilité qui leur incombe et dans le cas de l'UE aux exigences qu'ils se sont fixées, la pression publique tout comme la pression politique des pays partenaires est indispensable. Le message transmis par le CVF en mars 2015 à l'adresse de l'UE, en termes diplomatiques mais clairs, était à cet égard important: il demandait à l'UE de vérifier si l'Accord de Paris était compatible avec ses objectifs climatiques.<sup>13</sup>

Troisièmement: Pour renforcer le sens des responsabilités, la cohésion et la coopération chez les gros émetteurs et empêcher qu'ils n'échappent à leurs obligations, les plate-formes comme le G7 ou le G20 sont indispensables pour lancer les sujets dans un premier temps, leur trouver ensuite un point d'ancrage et enfin pour conclure des coopérations. Les coalitions comme le CVF sont à même d'exercer du dehors une certaine pression sur le G7 ou le G20 et les membres de la Coalition pour une haute ambition, selon une stratégie de l'intérieur vers l'extérieur, pourraient influencer sur les agendas du G7 et du G20.

Quatrièmement: Pour extirper l'Accord de Paris de sa niche climatique et l'intégrer dans un programme de développement plus vaste, les objectifs de développement durable (SDG) sont réalistes. Mais il ne s'agit pas non plus d'une évidence et pour que la démarche aboutisse, il est indispensable que les acteurs du climat et du développement mettent en commun leurs forces et s'engagent à appliquer l'agenda 2030 dans le respect de l'Accord de Paris. Il conviendrait à cet effet d'accélérer le processus d'intégration des contributions nationales, des plans nationaux d'adaptation aux changements climatiques (NAP) et des stratégies nationales bas carbone (SNBC) dans les programmes de développement nationaux ainsi que dans une politique économique, régionale et financière cohérentes.

13. <http://www.zeit.de/wirtschaft/2016-03/klimaschutz-paris-gipfel-ziele-erderwaermung-klimapolitik>.

## Conclusion et perspectives: l'avenir appartient-il aux nouvelles coalitions multipartites ?

Une transformation profonde de l'économie réelle entraînant dans son sillon des répercussions sociales et politiques conséquentes ne pourra s'opérer sans la collaboration de puissants soutiens extérieurs à la politique de lutte contre le réchauffement climatique. Pour donner à ce processus un caractère innovant et ambitieux, de nouvelles coalitions d'ambition 2.0 sont requises; différentes des coalitions précédentes axées sur les négociations, ces coalitions multipartites ont leur pied d'appui en dehors du processus de la CNUCC: les acteurs de l'économie et du secteur de la finance, les villes, communes et régions ainsi que les scientifiques, les syndicats, les églises, les organisations non gouvernementales et les mouvements sociaux sont absolument indispensables. Les nombreuses initiatives lancées depuis Paris par ces groupes donnent déjà un premier aperçu du potentiel prometteur de ces coalitions 2.0. La question cruciale est de savoir s'il sera possible de réaliser l'Accord de Paris dans le plus grand nombre de pays possible grâce à des « alliances civiques » et au soutien de l'économie; si les pionniers du changement seront en nombre suffisant pour mobiliser le soutien de l'ensemble de la société; et enfin si dans un monde connecté à l'échelle planétaire l'intelligence collective saura donner une orientation claire au processus de transformation.

Même si la transformation ne peut être mise en œuvre de manière centralisée, elle a néanmoins besoin de soutien:

- Les coalitions d'ambition multipartites, surtout dans les pays en développement, ont besoin d'un soutien humain et financier.
- Des plate-formes d'échange doivent être créées pour promouvoir la création de réseaux et accélérer la diffusion des expériences réalisées.

Le recours aux consultations gouvernementales et autres canaux s'impose pour contrebalancer la tendance alarmante d'un grand nombre de pays à réduire les espaces de liberté de la société civile et les droits des citoyens. La transformation qu'exige de manière impérieuse l'Accord de Paris ne sera jamais imposable à coup de décrets. Seuls l'innovation et des acteurs agissant sans crainte seront en mesure d'assurer le changement.

Voilà qui donne un tout autre aperçu de la variété d'acteurs à atteindre par le biais des coalitions. Elles devront s'y adapter soit en s'ouvrant davantage, soit par de nouvelles créations. Outre le processus du G20 et celui du G7, ce sont prioritairement les banques multilatérales de développement, les marchés financiers et les entreprises multinationales ainsi que les gouvernements nationaux, l'UE et les groupements d'intérêts principaux qui feront évoluer le processus de transformation. La création de coalitions multipartites issues de l'économie, de la société civile et de la politique permettra de faire le lien et d'agir.

Ce processus déjà très avancé dans le domaine politique de l'énergie et qui est l'élément clé du développement bas carbone s'est encore accéléré à Paris (Mission Innovation, Breakthrough Energy Coalition, Alliance solaire internationale, Initiative africaine de développement des énergies renouvelables). D'autres domaines politiques suivront, notamment les finances et les assurances, le développement des infrastructures et le transport, l'urbanisme, l'agriculture, les prestations de service et l'industrie.

La reconnaissance de l'importance du rôle joué par les partenariats multipartites dans les processus de transformation en matière de développement n'est pas nouvelle. L'agenda 21 adopté lors du sommet de la Terre de Rio (1992) ainsi que l'encouragement de partenariats multilatéraux pour le développement lors du sommet suivant de Johannesburg (2002) en témoignent. Les analyses d'impact montrent en tout cas que le succès enregistré par de telles coalitions est encore mitigé. Elles se sont avérées le plus souvent trop fragiles pour briser seules et durablement des oppositions politiques.<sup>14</sup> Il convient d'en tirer des enseignements.

La Coalition pour une plus haute ambition est un bon exemple de coalition multipartite de lutte contre le réchauffement climatique de type 2.0. Elle a été créée en mars 2016 à la demande officielle des institutions de l'UE et des chefs de gouvernements des Etats-membres pour rehausser le niveau d'ambition de la politique climatique de sorte à être à la hauteur des exigences de l'Accord de Paris.<sup>15</sup> Apparue pour la première fois à cette occasion, elle compte 60 entreprises et groupements économiques, des fournisseurs et des collectivités territoriales, des fon-

14. International Civil Society Center (2014): Multi-Stakeholder Partnerships. Building Blocks for Success.

15. <http://www.env-health.org/resources/letters/article/statement-from-the-coalition-for>.



datations, des groupes de défense de l'environnement et de développement, des réseaux ecclésiastiques, des associations des syndicats et des groupes de réflexion.<sup>16</sup>

### Le rôle de la société civile dans les coalitions multipartites

Partout dans le monde, le rôle dévolu à la société civile dans des coalitions multipartites est croissant: organisations non gouvernementales, églises, syndicats, mouvements sociaux et instituts scientifiques font office de catalyseur. Ce sont des vecteurs de changement anticipateurs qui jouent un rôle de chien de garde, servent de courroies de transmission entre les groupes sociaux les plus divers et représentent les intérêts des catégories sociales défavorisées et des causes politiques non défendues. Les églises, les syndicats et les acteurs sociaux en particulier peinent quelque peu à prendre clairement parti en faveur de la transformation et d'une politique climatique ambitieuse car ils craignent non sans raison que des problèmes et des défis sociaux ne se posent à certains de ceux qu'ils représentent. L'essentiel de leur mission consiste à relever ces défis, à construire l'avenir de manière opportune et non à défendre le passé.

### Recommandations politiques

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, les coalitions se sont avérées être un moteur puissant pour l'ambition. Dans la prochaine phase d'organisation

technique et surtout de mise en œuvre de l'Accord de Paris, leur action reste de mise. Davantage encore que par le passé, le facteur de réussite principal sera l'implication croissante de coalitions d'acteurs extérieurs au climat constituées en fonction de la nature de la mission et du niveau d'action. Ce n'est pas sur une seule coalition que peut reposer un processus ambitieux de transformation, mais sur de multiples groupes complémentaires:

L'existence d'une large **Coalition de haute ambition**, que ce soit dans sa configuration actuelle ou dans une nouvelle configuration sera nécessaire si des décisions essentielles sont prises au niveau international sur le plan du climat nécessitant la mobilisation de nombreuses forces politiques. Ce sera à nouveau le cas en 2018 et en 2020.

Pour parvenir à une mise en œuvre ambitieuse des modalités techniques de l'Accord de Paris, **le Dialogue de Carthagène** offrira une plate-forme de discussion importante. Il serait utile d'élargir sa base à condition que la crédibilité et la volonté de dialogue entre partenaires égaux soit garantie.

En tant que porte-parole des pays vulnérables, **le Forum des pays vulnérables** et sa prolongation, le **V 20**, ont le pouvoir de maintenir une pression politique morale sur les gros émetteurs, de mener des actions et des négociations ambitieuses. Les ministres des Finances qui composent le V20 peuvent servir de levier stratégique pour introduire les débats dans des forums extérieurs à la politique climatique. Un dialogue entre le G20 et le V20 s'y prêterait.

Le succès de l'Accord de Paris dépendra de sa mise en œuvre à long terme. Cette dernière requiert pour cela l'implication d'acteurs et de domaines politiques ne faisant pas partie du cercle premier de la politique climatique. Les **coalitions multipartites** issues de divers horizons peuvent représenter un jalon essentiel dans la progression du processus aux niveaux national, régional et international. En tant que pionnières du changement, c'est à elles de montrer l'exemple en matière d'innovation, de faire preuve d'une grande capacité de conviction face à la résistance opposée par les perdants de la transformation et de mobiliser l'appui social et politique nécessaire grâce à un leadership crédible.

16. Acciona Agua en Portugal, ACT Alliance EU, Anglian Water, Bond Beter Leefmilieu Vlaanderen, British Energy Efficiency Federation, BT, Carbon Market Watch, CARE International, CDP, Centre for Transport and Energy (CDE) - Czech Republic, Change Partnership, Climate Action Network (CAN), Climate Alliance of European Cities with Indigenous Rainforest Peoples, Dong Energy, Doosan Babcock, DSM, Entidad Nacional de Auditores y Certificadores, E.ON SE, EuroACE, Euroheat & Power, European Alliance to Save Energy (EU-ASE), European Copper Institute, European Council for an Energy Efficient Economy (ECEEE), European Environmental Bureau (EEB), European Geothermal Energy Council (EGEC), European Industrial Insulation Foundation (EIIF), European Insulation Manufacturers Association, European Solar Thermal Industry Federation (ESTIF), European Trade Union Confederation (ETUC), E3G, Ferrovial, GEN Europe, Gorenje Surovina d.o.o., Greenpeace, Health and Environment Alliance (HEAL), Health Care Without Harm Europe, Heathrow, Iberdrola, IEA, DSM, Task 24, Inter-Environnement Wallonie (IEW), Interface International, International Union for Conservation of Nature (IUCN), Kingfisher, Klima-Allianz Deutschland, Koalicja Klimatyczna Poland, Legambiente Italy, Milieudéfensie Nederland, Mouvement Ecologique Luxembourg, National Energy Conservation Agency (NAPE) Poland, Naturefriends International (NFI), Philips, Plan B za Slovenijo, Quercus Portugal, Réseau Action Climat-France (RAC-F), Rockwool, Sandbag, SEO BirdLife Spain, Skanska, Sky.



### À propos de l'auteur

**Thomas Hirsch** est président de la société de conseil Climate & Development Advice, un réseau dédié au climat et au développement.

### Impression

Friedrich-Ebert-Stiftung | Politique Globale et Développement  
Hiroshimastr. 28 | 10785 Berlin | Allemagne

Responsable:  
Manuela Mattheß  
Politique énergétique et climatique internationale

Tél.: +49-30-269-35-7408 | Fax: +49-30-269-35-9246  
<http://www.fes.de/GPol>

Commandes de publications  
[Christiane.Heun@fes.de](mailto:Christiane.Heun@fes.de)

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES.

### Politique Globale et Développement

Le département Politique Globale et Développement de la Friedrich-Ebert-Stiftung favorise le dialogue entre le Nord et le Sud et encourage les débats d'ordre public et politique sur des enjeux internationaux en Allemagne et en Europe. Notre objectif, en mettant à disposition une plate-forme de discussion et de consultation, est de sensibiliser l'opinion aux questions d'interdépendances mondiales, de développer des scénarios en identifiant les futures tendances et de formuler des recommandations. Cette publication s'inscrit dans le cadre de l'activité « politique climatique et énergétique internationale » ; responsable: Manuela Mattheß, [Manuela.Matthess@fes.de](mailto:Manuela.Matthess@fes.de)

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas forcément celles de la Friedrich-Ebert-Stiftung.

Cette publication est imprimée sur du papier issu de l'exploitation forestière durable.



ISBN  
978-3-95861-642-4